



## *Une force pour la nature*

### **Assemblée générale de la SEPANSO Gironde du 25 avril 2026 Bilan année 2025**

Statutairement, les délibérations sont valables si un quart au moins des adhérents à jour de leur cotisation sont présents ou représentés.

Pour les votes, les membres actifs à titre individuel disposent d'une voix. Les adhésions familiales donnent droit à 2 voix. Les associations membres disposent d'une voix, augmentée d'une voix par tranche de 50 adhérents, avec un maximum de 5 voix.

#### Résultats :

- Le nombre d'adhérents à jour de cotisation étant de 323, le nombre de personnes présentes ou représentées nécessaire pour que les délibérations soient valables est donc de 81
  - Le nombre d'adhérents présents physiquement à l'AG, ou en visioconférence était de 53.
- Le nombre de pouvoirs reçus est de 71. Au total, nous atteignons 124 personnes présentes ou représentées.
- Compte tenu des adhésions familiales et des associations adhérentes, le nombre de suffrages exprimés est de 144

**Le quorum est donc atteint et les délibérations sont valables.**

#### ***Rapport moral***

**présenté par Philippe BARBEDIENNE, Président de la SEPANSO Gironde**

Chères adhérentes et adhérents, chères Présidentes et Présidents représentants des associations fédérées,

Bienvenue à vous tous et merci pour votre présence à cette assemblée générale statutaire qui vient en clôture de l'exercice 2025 et qui sera probablement une des dernières que je présiderai.

Comme cela devient hélas un peu trop habituel, je commencerai par un hommage à celles et ceux qui nous ont quittés. Il y a eu en début d'année 2025, le départ d'Edgard Soula, militant de tous les combats, dont j'avais évoqué la disparition lors de la précédente AG. Plus récemment, nous avons appris le décès d'Elisabeth Arnauld, administratrice depuis des années de la Sepanso Gironde, très impliquée dans le domaine de l'eau, qui nous a quittés à la fin de cette même année.

Nous avons une pensée émue pour eux.

Cette année encore, je souhaite remercier tous les bénévoles, membres du CA ou non, qui se sont impliqués dans le fonctionnement de notre association. La liste de ceux qui apportent leur travail est trop longue pour que je me hasarde dans une énumération qui serait forcément incomplète et, ne voulant pas imiter le président des USA, je ne dirai pas non plus qu'ils sont « formidables » mais je dois vous confier que je ne suis pas loin de le penser.

Merci aussi aux salariés de la fédération régionale qui nous apportent souvent leur soutien ; merci

donc à toutes et à tous ceux qui font vivre l'association, que ce soit par leur travail ou leur fidélité renouvelée.

L'année 2025, comme vous pourrez vous en rendre compte à la lecture du rapport d'activités qui vous sera présenté dans quelques minutes par Colette, notre secrétaire générale, n'a pas été une année de tout repos.

Quelques dossiers majeurs ont occupé le devant de la scène. Ils sont loin d'être terminés et continuent de nous poser des difficultés.

Il y a eu à l'automne, la participation du public par voie électronique sur la demande d'autorisations environnementales de la branche Bordeaux-Toulouse du projet GPSO (désormais rebaptisé LNSO, parce qu'il faut faire croire qu'il ne s'agit déjà plus d'un projet).

Cette PPVE donc, puisqu'il faut l'appeler par son nom, s'est déroulée du 27 octobre au 26 novembre et a retenu notre attention au point de trop occulter la signature le 4 novembre, d'un arrêté préfectoral d'occupation temporaire fondé sur la loi du 22 juillet 1889, autorisant « sous réserve des droits des tiers », des travaux de fouilles archéologiques et de sondages géotechniques sur des propriétés privées pas encore acquises par le maître d'ouvrage.

Le volume du dossier de 34 430 pages n'a pas rebuté ceux qui pouvaient avoir accès aux outils électroniques. Mais comme d'habitude, malgré une très forte proportion d'avis défavorables, cette PPVE qui s'est substituée à une véritable enquête publique, n'était qu'une « case à cocher » dans le processus de décision, puisque sans tenir davantage compte des observations du public que des remarques de l'Autorité environnementale ou de l'avis du CNPN, le préfet Guyot, fervent soutien du projet, a, en ce début d'année 2026, délivré les autorisations demandées.

Bien que cela ne concerne plus l'exercice passé, je peux vous dire qu'avec un certain nombre d'autres associations, nous avons déposé un recours gracieux qui sera probablement suivi d'un recours contentieux. À suivre donc...

Les autres dossiers les plus médiatiques auront été :

- Le projet d'usine de dirigeables projeté dans des milieux naturels précieux à Laruscade. L'administrateur référent est Patrick Maupin ;
- Le projet EMMÉ d'usine SEVESO seuil haut, de conversion de nickel et de cobalt en bord de Garonne en zone inconstructible en raison du risque de crues et de submersion marine, le dossier est suivi par Florence Bougault ;
- Le projet de ferme usine Pure Salmon de production industrielle de saumon d'élevage, projetée sur des terrains autrefois riches en biodiversité au Verdon-sur-Mer dont le référent est Benoist Gachet ;

De manière particulièrement regrettable, les deux derniers projets cités ont fait l'objet d'enquêtes publiques pendant les fêtes de fin d'année ce qui dénote de la part des autorités, une certaine volonté de ne pas faciliter l'expression de la démocratie participative.

J'arrêterai mon énumération après avoir cité notre succès au conseil d'État contre le ministère de la Transition Écologique qui voulait faire annuler un jugement de la cour administrative d'appel nous donnant raison dans l'affaire des pollutions du Bassin d'Arcachon par les débordements d'eaux usées.

Notre secrétaire générale vous présentera plus en détails dans quelques minutes, la multitude d'actions menées en 2025 par la SEPANSO Gironde dans tous les domaines qui la concernent.

Concernant maintenant le futur, tout d'abord, je dois avouer que je suis quelque peu inquiet du manque de renouvellement des générations au sein de la SEPANSO Gironde. La relève est de qualité mais trop rare. Ce n'est pas que les jeunes générations se désintéressent de la protection de la nature, de la biodiversité et du climat mais c'est plutôt qu'elles se sentent pressées par l'urgence et



|                                                                                                                       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p style="text-align: center;"><b>Rapport d'activités</b><br/>présenté par Colette Gouanelle, secrétaire générale</p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### **Fonctionnement de l'association**

Le Conseil d'Administration de la SEPANSO Gironde s'est réuni 8 fois en 2025, en visioconférences (6 janvier, 13 février, 27 mars, 5 mai, 20 juin, 11 septembre, 17 octobre, 27 novembre). C'est au cours de ces réunions que sont prises après débat, les décisions concernant les actions (notamment juridiques) liées aux signalements que nous recevons, ainsi que les positionnements de la SEPANSO Gironde.

Les bénévoles échangent également au sein d'équipes plus spécialisées, constituées d'administrateurs et d'adhérents ou associations adhérentes, sur les problématiques de l'eau, urbanisme, agriculture, forêt, transports, énergie,....

La SEPANSO Gironde consacre aussi une partie de son temps à l'élaboration de la revue Sud-Ouest Nature pour le compte de la SEPANSO Aquitaine : tout adhérent peut proposer des articles qui seront soumis au comité de lecture, seul habilité à décider de leur publication.

#### **1. Représentativité de la SEPANSO Gironde dans les commissions locales, départementales et régionales :**

La SEPANSO Gironde a également un rôle consultatif au sein de nombreuses commissions :

- A Bordeaux Métropole : Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)
- Commissions départementales : Conseils Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST), Commission Départementale d'Orientation Agricole (CDOA), Commission Départementale Nature Paysages et sites (CDNPS), Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF), Commission Départementale de la Chasse et faune Sauvage (CDCFS), Comité de Bassin Adour-Garonne, Commissions Locales de l'Eau, nombreux Comités de Pilotage Natura 2000, Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires, Parcs Naturels Marins de l'Estuaire de la Gironde et du Bassin d'Arcachon, Commission locale d'information sur le nucléaire...
- Certains administrateurs de la Gironde représentent la SEPANSO Aquitaine ou FNE Nouvelle Aquitaine au sein de commissions régionales (CRFB, CRB...)
- La SEPANSO Gironde est également référente du projet « Sentinelles de la Nature » au sein de FNE Nouvelle Aquitaine. Dans ce cadre, elle reçoit de nombreux signalements, le plus souvent pour atteintes à l'environnement, beaucoup plus rarement pour des initiatives positives.

#### **2. Communication vers les adhérents et l'extérieur :**

- Chacun peut s'abonner à la revue trimestrielle de la SEPANSO Aquitaine : Sud-Ouest Nature (un numéro par trimestre). Les anciens numéros peuvent être consultés sur le site internet de la SEPANSO Aquitaine : [www.sepanso.org](http://www.sepanso.org)
- Un bulletin liaison (Le Poulpe) est destiné aux adhérents. Sa fréquence varie avec les informations à transmettre et le temps dont nous disposons pour l'élaborer

- Tous les publics ont accès au site internet de SEPANSO Gironde, [www.sepanso33.org](http://www.sepanso33.org)
- Une page Facebook a également été créée, spécialement pour la SEPANSO Gironde : <https://www.facebook.com/Sepanso-Gironde-109662465056395/>
- Nos positionnements sont diffusés au grand public par l'intermédiaire de Communiqués de presse adressés à des journaux (Sud-Ouest et autres), lors d'interviews ou autres interventions à la demande (auprès d'étudiants, dans des forums, tables rondes...) ou lors de manifestations diverses, stands....
- Nous pouvons aussi rencontrer les adhérents et sympathisants à leur demande, sur rendez-vous et ils peuvent également nous joindre par courriel, courrier postal ou téléphone.

### ***Principales activités en 2025***

#### **1. Vie associative :**

15 Associations adhérentes à la SEPANSO Gironde :

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>AGIR POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT (AME)</b></li> <li>• <b>ALERTE PESTICIDES HAUTE GIRONDE</b></li> <li>• <b>ASSOCIATION : AUX ARBRES CITOYENS</b></li> <li>• <b>ASSOCIATION ALT</b></li> <li>• <b>ASSOCIATION : BETEY ENVIRONNEMENT</b></li> <li>• <b>ASSOCIATION DE DEFENSE DES COTEAUX FLOIRACAI (ADCF)</b></li> <li>• <b>ASSOCIATION LANDES ENVIRONNEMENT ATTITUDE (LEA)</b></li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>BASSIN D'ARCACHON ECOLOGIE</b></li> <li>• <b>COLLECTIF CANÉJAN EN TRANSITION</b></li> <li>• <b>ÉCOCITOYENS DU BASSIN D'ARCACHON</b></li> <li>• <b>LANDES GRAVES PALUS ENVIRONNEMENT (LGPE)</b></li> <li>• <b>LE BETEY PLAGE BOISEE A SAUVEGARDER</b></li> <li>• <b>LES AMIS DU BARTHOS</b></li> <li>• <b>NATUR'JALLES</b></li> <li>• <b>VIVE LA FORÊT</b></li> </ul> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

#### **2. Participation à des événements :**

- Printemps du Bourgaillh (19 et 20 avril)
- La Rentrée des assos (6 septembre), organisée par la mairie de Bordeaux place Pey Berland
- Présence au festival Climax (10 au 14 septembre) à Darwin
- Visite destinée aux adhérents, en vallée du Ciron, avec un focus sur la hêtraie, révélée d'importance patrimoniale mondiale grâce aux travaux de recherche en génétique forestière réalisés par A. Ducouso et l'INRA.

**3. Sentinelles de la Nature :** La SEPANSO Gironde référente du projet « Sentinelles de la Nature » au sein de FNE Nouvelle Aquitaine. A ce titre nous recevons de nombreuses alertes que nous traitons en fonction de nos possibilités. Quelques exemples :

- Vensac, décharge sur un EBC privé et communal :
- Salleboeuf : stockage non déclaré de matériaux inertes , constaté par PV avec Mise en demeure (20/08/2024 ), non exécutée.
- Belin-Béliet : Défrichement en EBC, sur zone Natura 2000 et près zone ZNIEFF.
- Affaire Saint Mariens : stockage de véhicules hors d'usage non dépollués, en infraction avec la loi ICPE.

- Dépôts déchets remblais - Galgon et Villegouge en Gironde
- Projet immobilier à St Loubès : 34 logements sur une parcelle enclavée appartenant à la commune. 2 problèmes : pas d'étude d'impact, caractéristique de zone inondable.
- Pessac : EBC défriché petit à petit par un particulier, malgré la plainte déposée par Bordeaux Métropole en 2024.
- Affaire Tresses Mézac : actions depuis plus de 10 ans pour pollution chez son voisin par un garagiste.
- Participation à la campagne Sentinelles « La belle plage »

#### **4. Commission Forêt :**

Objectifs : inciter les propriétaires et gestionnaires de forêts à pratiquer une gestion plus vertueuse du point de vue de l'environnement : climat et biodiversité. Ce qui a donné lieu à un certain nombre d'actions :

- Communiqué de presse sur bois-énergie et coupes rases suite à la promotion du bois énergie
- Documenter les coupes rases signalées (Suivi cartographique par images satellite, consultation cadastre, etc.)
- Coupe de chênes signalées au lieu-dit Rivedieu à Captieux
- Gestion parcelles achetées par SEPANSO en Forêt Usagère
  - Rencontre avec ADDUFU :
  - 1<sup>er</sup> Inventaire de la régénération : pins et chênes qui rejettent de souches. Puis inventaire des arbres sur pied et biodiversité végétale et fongique.
- Echanges au sein de la FIBOIS :
  - 3 fiches validées en 2024 (ripisylves, traitement feuillus isolés ou en lisière, boisements feuillus).
  - Webinaire organisé par FIBOIS avec intervention de P. Barbedienne.
- Participation à la Commission régionale Forêt Bois au titre de FNE Nouvelle Aquitaine.
- Participation au comité de pilotage pour la Stratégie filière bois et contribution à la neutralité carbone en Gironde : avec le département, le CNPF NA et ADEME.
- Participation au Réseau de forêts expérimentales pour l'adaptation des forêts de Nouvelle Aquitaine – Néo terra
- Participation aux réunions sur Forêts d'exception autour du Bassin d'Arcachon :
- Participation au projet SYLVA-CITES : Démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts péri-urbaines.
- Participation au Comité de Pilotage du projet Laboratoire Vivant : Forêt de Demain & Aménagement du territoire
- Echanges avec les organismes de recherche ou associations sur la gestion forestière (INRA, Prosilva...)
  - Participation au Copil « Forêts d'exception » en Gironde : Bassin d'Arcachon
  - Participation aux échanges sur l'expérimentation « Bocage forestier SUPERB »
  - Participation au projet GRIFON PSGAR (Programme scientifique de Grande Ambition régionale)

- Suivi de l'opération Climb Forest par un de nos administrateurs, également chargé de mission à l'INRAE
- Alerte sur l'introduction du Nématode du pin dans le massif des Landes de Gascogne (Seignosse) : cela a donné lieu à 3 arrêtés préfectoraux pour éviter la propagation.
  - Réflexion et article pour Sud-Ouest Nature sur le processus de contamination par un insecte vecteur « *Monochamus galloprovincialis* » et sur les arrêtés préfectoraux de protection.
- Conseils à Groupama, à leur demande, en vue de financer de nouvelles plantations. Espèces exotiques déconseillées.

## 5. Biodiversité en vallée du Ciron

- Projet d'aires protégées dans la vallée du Ciron dont la SEPANSO Aquitaine est le maître d'œuvre :
  - un arrêté de protection de biotope en cours d'élaboration, en bordure de la hêtraie,
  - Ensuite, projet de Réserve Naturelle Nationale sur 3 zones. Elaboration du projet en coopération avec le Syndicat de rivière (SMABVC) de la vallée du Ciron.
- Participation au projet « le Ciron bien commun » sur invitation du Président du Conseil départemental. Association créée : le président de SEPANSO Gironde fait partie du Conseil d'Administration

## 6. Agriculture :

- Réflexion et échanges avec différentes instances : notamment sur la Loi d'orientation pour la souveraineté en matière agricole et le renouvellement des générations en agriculture. Nombreux obstacles à l'installation de nouveaux agriculteurs.
- Arrachage de vignes : 6000 ha (E2M, Blayais, Bourg) dont 4000 en renaturation financés par l'Etat (plantation d'arbres, haies, prairies ...) et 2000 en diversification (olivier, amandiers, ....) Problème des plantations inappropriées
- Grippe aviaire : retour du virus sous une forme hautement pathogène.
- Tuberculose bovine : même problème
- Loi Duplomb destinée à lever les contraintes : sur le projet de réautoriser les néonicotinoïdes, soutien à l'irrigation, ICPE et condition animale.
- Problématique de l'arrivée du loup en Gironde : comment s'y préparer ? Idée d'anticiper et aider les éleveurs à se protéger avec des clôtures et des chiens.
- Etude des projets de décrets et arrêtés :
  - Sur la promotion des biocarburants (méthanisation, ...),
  - Sur le renouvellement de l'autorisation européenne glyphosate, utilisation des nouvelles techniques génomiques,...
  - Analyse du décret sur l'agrivoltaïsme et PV agri-compatible, très confus. Rencontre avec des promoteurs de projets pour essayer d'y voir plus clair : TERAPOLIS
  - Sujet des haies important : comment le pacte pour les haies sera-t-il mis en place ?
- Projets agrivoltaïques (voir aussi Energie):
  - Celui de Saint- Hilaire-de-la-Noailles
  - Rencontre avec TERAPOLIS et VALOREM (voir thème Energie) :

## 7. Eau :

- Participation à la lutte contre le projet Pure Salmon au Verdon : construction d'une ferme aquacole et d'un site d'abattage et de transformation, destinés à produire 10 000 tonnes de

saumons par an, sur une **propriété du Grand Port Maritime de Bordeaux**. D'énormes enjeux environnementaux avaient justifié la création d'un Parc Naturel Marin, 5 sites Natura 2000, 2 sites inscrits au titre des paysages et 2 espaces naturels sensibles qui risquent d'être fortement impactés. Le projet va générer une importante consommation d'eau et d'énergie, ainsi que des transports par avion et camions, émetteurs de GES. Révision du PLU nécessaire.

- Nombreuses recommandations de la MRAE.
- Plainte de la SEPANSO pour destruction d'espèces protégées lors de travaux engagés par le Port autonome en vue de la réalisation du projet.
- Soutien de la SEPANSO au rassemblement organisé par d'autres associations (Seastemik et Estuaire 2050) à Soulac en novembre
- Réunion d'information du public organisée par la SEPANSO 33 (A DL)
- Une enquête publique unique prescrite du 15 décembre 2025 au 15 janvier 2026 (congés de Noël).

- Participation à la lutte contre le projet de piscine à vagues Surf Park à Canéjan : étude d'impact insuffisante. Problèmes concernant la consommation d'eau et d'énergie et espèces impactées..La SEPANSO est associée au Collectif Canéjan en transition.

## 8. Carrières

- Affaire Gaïa : poursuite de la lutte contre le projet d'installation d'une plateforme de déchets inertes et reconstitution d'une zone humide, alors que l'ancienne gravière était déjà renaturée.
- Avis sur extension de la durée d'exploitation du Platin des Graves : Action juridique au TA de Bordeaux et action au Conseil d'Etat introduits avec Wild Legal (procès simulé en 2024) pour contester la légalité de l'article du code minier qui permet de continuer l'exploitation des granulats sans décision formelle. 2 recours déposés. Participation à la Consultation du public.
- Avis sur le schéma régional des carrières de Nouvelle Aquitaine : participation au Comité de suivi de la mise en œuvre du schéma régional récemment constitué

## 9. Energie

- Photovoltaïque :
  - Projet photovoltaïque de Castelnau-de-Médoc : 150 ha à défricher détruisant potentiellement la forêt publique. Une pétition a déjà reçu 40 000 participations
  - Autre projet PV d'EDF en Médoc : en suspens à la cours d'appel de Bordeaux pour destruction d'espèces protégées.
  - Projet PV flottant NEOEN sur les marais de Florimond à Blanquefort : on ne sait si le retrait est définitif. La ville de Blanquefort et SEPANSO 33 restent vigilantes.
- Participation au Comité régional Energie (CRE) : il s'agit de donner un avis sur le choix des communes pour les zones d'accélération E. renouvelables (PV, hydroélectricité, géothermie).
- Création d'une ICPE St Vivien de Monségur : installation de compostage et de valorisation de biomasse, sur le territoire de la commune de Saint-Vivien-de-Monségur. Risques pour la biodiversité locale.
- Nucléaire :
  - Contribution inter-associative à l'enquête publique sur prolongation du réacteur 1 du Blayais en mai 2025, avec avis défavorable.

- Contribution à l'Enquête Publique sur dispositions prises par EDF pour améliorer la sécurité des infrastructures
- Intervention au sujet de la nouvelle campagne de distribution de comprimés d'iode du 15 septembre au 15 octobre limitée à un rayon de 10 km au sein du PPI (Plan particulier d'intervention)
- 2 projets de loi en cours : 1<sup>er</sup> sur la gouvernance et la fusion IRSN-ASN en discussion au Sénat le 7 février ; une seule lecture ; avis critique . 2<sup>ème</sup> relatif à la souveraineté énergétique de la France
- Point d'info sur les éléments de corrosion des réacteurs du Blayais. Corrosion sous contrainte dans certains centres, découverte lors des contrôles mis en place lors de l'arrêt annuel.
- Point d'info sur la nouvelle évaluation financière EPR 2. : passé de 51,7 Md € à 67,4 Md €
- Participation à l'AG de la CLIN du Blayais
- Dialogue avec RTE et ENEDIS :
  - Participation à la concertation lancée, pour ligne électrique du Lot et Garonne qui va alimenter la future LGV entre autres. Demande d'enterrer la ligne (question de financement).
  - Participation à la concertation publique au sujet du raccordement THT entre Allons (47) et Cazalis (33) avec 2 postes sources en Gironde : Ligne aérienne avec couloir de 100 m de large. 60 km impactés en forêt.
  - Participation à concertation sur le projet raccordement réseau Gironde Loire Atlantique ( RTE GILA)
  - Réunion publique annuelle à Cars avec RTE et EDF : sur gestion système d'interconnexion électrique au niveau européen, et risque de black-out.
- Projet éolien du Médoc (Lesparre) : contribution en accord avec « Vive la forêt »

## 10. Urbanisation :

- Suivi des projets d'urbanisation inscrits aux ordres du jour de la CDPNAF (Commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers) à laquelle participe la SEPANSO.
- Nombreuses sollicitations concernant des projets d'urbanisation : soit pour donner des avis sur des modifications ou élaborations de PLU ou PLUI, SCoTs :
  - SCoT du Grand Libournais suivi par un bénévole du secteur
  - SCoT Bassin d'Arcachon
- Suivi du projet de création de « Zone d'activité économique dédiée à la filière dirigeable » Flying Whales à Laruscade, porté par la communauté de communes Latitude Nord Gironde. Implantation d'une usine de montage de dirigeables. Les aéronefs, longs de 200 m et gonflés à l'hélium, pourraient porter 60 tonnes de fret. 60 000 l d'eau sont nécessaires pour lester les engins après larguage de leur chargement et réciproquement. Le projet classé pour « Raison Impérative d'Intérêt Public Majeur ».
  - Les enjeux environnementaux sont importants : risques d'impacts sur des sites patrimoniaux avec de nombreux habitats (forêts, zones humides ...et espèces protégées, certaines en danger de disparition)

- Accord obtenu de la CDPNAF pour rendre le PLU compatible, malgré 3 votes négatifs. Projet exonéré par rapport aux ZAN (zéro artificialisation nette)
- Avis favorable du CODERST en novembre
- Non prises en compte des recommandations de l'Autorité environnementale et des nombreuses contributions défavorables à l'enquête publique (déroulée entre le 15/07/2025 et 15/08/2025).
- Participation à la lutte contre la localisation du projet EMME à Grattequina (communes de Parempuyre et Blanquefort) : implantation d'une unité industrielle de conversion de Nickel et Cobalt a fin d'utilisation dans les batteries de téléphones et voitures électriques. Le choix du site s'est porté sur, **propriété du Grand Port Maritime de Bordeaux**. Modification du PLU nécessaire car zone en bordure de l'Estuaire jusqu'ici inconstructible car inondable et potentiellement submersible avec la montée du niveau de l'océan et d'événements météorologiques imprévisibles. En raison du classement SEVESO seuil haut de l'usine, des stockages et transports importants de produits toxiques, on ne peut accepter de tels risques pour les populations, alors que les eaux de l'estuaire sont déjà polluées par le cadmium.
  - Recours gracieux engagé par les associations dont SEPANSO 33, contre le refus du Préfet de saisir la CNDP.
  - Finalement auto-saisine par les garants de la CNDP, au titre de concertation préalable, sans débat et sans donner d'avis. Rapport rendu en avril 2025
  - Enquête publique entre 15 décembre et 15 janvier : avis favorable du CE malgré les nombreux avis défavorables.

## 11. Transports :

- Poursuite du soutien contre le projet GPSO : ligne à grande vitesse entre Bordeaux et Toulouse et vers Espagne.
  - Au sujet des aménagements ferroviaires au Sud de Bordeaux (AFSB) :
  - Soutien aux associations du Lot-et-Garonne en vue d'un recours gracieux contre le GPSO auprès du 1<sup>er</sup> Ministre
  - Demande de communication des autorisations environnementales au sujet des fouilles archéologiques préventives.
  - Participation à la concertation a eu lieu en pleine période de congé , avec un dossier très lourd : 25 600 pages de l'AE à consulter.
  - Consultation du public par Internet exclusivement
  - Recours déposé au Conseil d'Etat
- Aéroport Bordeaux Mérignac :
  - Le préfet ayant refusé la réduction des vols de nuit 22h à 6h, il a privilégié la performance acoustique : autant d'avions mais moins bruyants, ce qui s'avère impossible.

## 12. Bassin d'Arcachon et littoral Aquitain

- Affaire de pollution par les eaux usées et interdiction de consommation d'huitres et coquillages du BA pendant la période des fêtes de fin d'année 2023-2024 :
  - Des récidives lors des hivers suivants
  - Suite à la publication des 2 arrêtés Préfectoraux modifiant la gestion des réseaux d'assainissement du Bassin d'Arcachon (Biganos et La Teste), les 3 associations déjà engagées dans ce la CEBA (dont fait partie la SEPANSO 33) et l'ADEBA ont engagé des recours juridiques.
- A Lanton, un important projet dans une zone inondable. Recours contre le règlement relatif à la gestion des eaux pluviales et traitement des eaux usées
- Même situation à Audenge : recours au TA avec la CEBA sur les PC accordés par la mairie



|                                                                                                                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p align="center"><b>Rapport financier</b></p> <p align="center"><b>Présenté par Martine Pingitore, trésorière</b></p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**COMPTE DE RESULTAT 2025**

| CHARGES |                               |             | PRODUITS |                                            |             |
|---------|-------------------------------|-------------|----------|--------------------------------------------|-------------|
| 606400  | fournitures administratives   | 1 800,00 €  | 701100   | Sud Ouest Nature                           | 3 285,00 €  |
| 611000  | sous traitance                | 3 000,00 €  | 740000   | Subvention                                 | 6 483,11 €  |
| 616000  | Prime d'assurance             | 128,22 €    | 754000   | Ressources liées à la générosité du public | 10 500,00 € |
| 622600  | Honoraires juridiques         | 30 109,84 € | 754412   | Abandon de frais par les bénévoles         | - €         |
| 622610  | Autres honoraires             | 5 601,20 €  | 756000   | Cotisations adhérents                      | 5 580,00 €  |
| 623100  | Publication Sud Ouest Nature  | 3 285,00 €  | 758000   | produits divers de gestion courante        | 718,23 €    |
| 623700  | Autres publications           | 265,60 €    | 761000   | Produits financiers                        | 1 874,12 €  |
| 623800  | Dons                          | 500,00 €    | 768100   | Dommages et intérêts                       | 18 161,90 € |
| 624100  | Frais de déplacement          | 1 472,00 €  | 781500   | Reprise sur provisions                     | 4 500,00 €  |
| 625700  | Réception                     | 380,71 €    |          |                                            |             |
| 626000  | Frais postaux                 | 105,71 €    |          |                                            |             |
| 627000  | Service bancaire              | 39,80 €     |          |                                            |             |
| 653100  | Cotisations                   | 33,50 €     |          |                                            |             |
| 651000  | Cotisations SEPANSO Aquitaine | 2 624,00 €  |          |                                            |             |
| 668200  | dommages condamnation         | 1 800,00 €  |          |                                            |             |
|         |                               |             |          | deficit                                    | 43,22 €     |
|         | TOTAL DES CHARGES             | 51 145,58 € |          | TOTAL DES PRODUITS                         | 51 145,58 € |

**BILAN 2025**

| ACTIF                            |                     | PASSIF                                   |                     |
|----------------------------------|---------------------|------------------------------------------|---------------------|
| terrain                          | 21 106,00 €         | Réserves                                 | 108 550,90 €        |
| Dépôt et cautionnement           | 500,00 €            | Résultat exercice 2025                   | - 43,22 €           |
| Autres débiteurs à recevoir      | 3 802,00 €          |                                          |                     |
| Disponibilité (crédit Mutuel)    | 129 570,52 €        | Provision pour risques juridiques        | 14 500,00 €         |
| Caisse                           | 20,21 €             | Provision pour communication externe     | 800,00 €            |
|                                  |                     | fournisseurs factures à payer            | 40,00 €             |
|                                  |                     | Sépanso Aquitaine                        | 26 879,05 €         |
|                                  |                     | crédoiteurs divers charges non parvenues | 4 272,00 €          |
| <b>total actif au 31/12/2025</b> | <b>154 998,73 €</b> | <b>total passif au 31/12/2025</b>        | <b>154 998,73 €</b> |

Martine Pingitore, trésorière

Diploë

**Vote : bilan financier approuvé à l'unanimité**

[illegible]

## Renouvellement du tiers des membres sortants du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'administration renouvelables sont les suivants : Philippe BARBEDIENNE, Bertrand GARREAU, Daniel LAGORCE, Martine LEBLOND, Dorothea MOREAU, Martine PINGITORE

- Aucun administrateur n'a fait part de sa décision de démissionner.

**Vote : accord à l'unanimité pour le renouvellement de tous les administrateurs dont le mandat était renouvelable**

**En conséquence, le nouveau Conseil d'Administration se compose des 24 membres suivants :**

*Christine Arnaud, Philippe Barbedienne, Florence Bougault, Denise Cassou, Pierre Davant, Daniel Delestre, Alexis Ducouso, Bernard Fournier, Benoist Gachet, Bertrand Garreau, Colette Gouanelle, Dominique Haeck, Daniel Lagorce, Jean-François Larché, Martine Leblond, Patrick Maupin, Bruno Meilhan Bordes, Joël Mellet, Sabine Menaut, Dorothea Moreau, Josiane Mouneydier, Martine Pingitore, Patrick Point, Serge Urbano.*

## Résumé des échanges avec les participants

### Sujets abordés :

- Projet de Data Center sur la métropole, quartier du Lac : délibération 30 janvier de Bordeaux Métropole (60% d'accord pour donner autorisation de faire des études) mais pas encore de décision. Consommation d'eau et électricité monstrueuses.
- Problème concernant la centrale nucléaire du Blayais : aspiration 500 T de poissons/an avec l'eau de refroidissement.
- Taxes payées par le contribuable pour la future LGV
- Projet EMME : demande de délai pour le vote par la métropole, en raison des élections municipales : non obtenu.

**L'AG a été suivie par l'interview d'un GRAND TEMOIN, acteur historique de la SEPANSO : ALAIN FLEURY**, un ornithologue de 80 ans, à la trajectoire exceptionnelle. Expert à l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), il fut avec la SEPANSO à l'origine de la création de la Réserve Ornithologique du Teich et en fut le garde pendant 40 ans. Il s'employa par tous les moyens à faire progresser la protection des oiseaux et contribua à la Directive Européenne Oiseaux.

**La poursuite des échanges s'est faite autour du verre de l'amitié.**

Fait à Bordeaux, le 12 mai 2026  
Philippe BARBEDIENNE, Président

Colette GOUANELLE, secrétaire générale

